

L'inscription cumulative des étudiants de CPGE A/L et B/L

La **Licence Humanités** est une licence pluridisciplinaire correspondant particulièrement bien à la formation des élèves de CPGE A/L et B/L. On y étudie en effet conjointement la littérature, la philosophie, l'histoire, une langue vivante et une, voire deux langue(s) ancienne(s).

Trois des quatre parcours de la Licence Humanités correspondent directement aux enseignements dispensés dans les différentes classes préparatoires littéraires :

		
Licence Humanités, parcours Humanités, Lettres et Sciences Humaines	Licence Humanités, parcours Humanités classiques, arts et patrimoines	Licence Humanités, parcours Humanités et Arts du Spectacle

▪ L'inscription cumulative en L1 et L2

Dans le cadre fixé par la convention qui lie leur lycée et l'Université, les élèves des CPGE peuvent s'inscrire cumulativement dans une ou deux Licences.

A l'issue de l'**hypokhâgne**, sur proposition du conseil de classe, les élèves peuvent obtenir **60 ects** dans le(s) diplôme(s) où ils sont inscrits cumulativement à Paris Ovest.

A l'issue de la **khâgne**, sur proposition du conseil de classe, les élèves peuvent obtenir **120 ects** dans le(s) diplôme(s) où ils sont inscrits cumulativement à Paris Ovest.

L'**inscription cumulative** à Paris Ovest permet aux élèves de CPGE :

- s'ils quittent la CPGE, d'**intégrer l'Université** dans leur discipline d'inscription au cours du premier semestre de première année ou du premier semestre de deuxième année de licence ;
- d'accéder aux services proposés aux étudiants, en particulier aux **ressources documentaires** offertes en accès distant (base de données, ouvrages et articles numérisés, etc.), qui sont un atout dans la préparation des concours ;
- de préparer, tout en étant en CPGE, une **mobilité internationale** pour l'année suivante, en profitant des accords bilatéraux que suit le Service des Relations Internationales.

▪ Les poursuites d'études à Paris Ouest en L2 ou L3

▫ A la fin de l'**hypokhâgne**, les élèves de CPGE ayant obtenu 60 ects peuvent rejoindre la L2 de leur discipline d'inscription, en se réinscrivant administrativement à l'Université. Ils participent ensuite à la réunion de rentrée et aux inscriptions pédagogiques (début septembre).

▫ A la fin de la **khâgne**, les élèves de CPGE ayant obtenu 120 ects peuvent rejoindre la L3 de leur discipline d'inscription, en se réinscrivant administrativement à l'Université. Ils participent ensuite à la réunion de rentrée et aux inscriptions pédagogiques (début septembre). Ils choisissent alors leur option de spécialisation.

Les options de spécialisation :

- Pour le **parcours Humanités, Lettres et Sciences Humaines** : Lettres, Philosophie, Histoire, Métiers du Livre, Information et communication, Journalisme

- Pour le **parcours Humanités classiques, arts et patrimoines** : Histoire de l'Art et Archéologie, Lettres, Philosophie, Histoire, Métiers du Livre, Information et communication, Journalisme

- Pour le **parcours Humanités et Arts du Spectacle** : Théâtre, Cinéma

N.B. : Pour les élèves désirant choisir une **option sélective** (nombre de places réduit) : Métiers du Livre, Information et communication, Journalisme, il est indispensable de faire parvenir au secrétariat de la Licence Humanités, par mail et par courrier postal, une lettre de motivation et un CV avant le 20 juin.

▪ La procédure « VES » pour l'obtention du diplôme de la L3

Dans le cadre fixé par la convention qui lie leur lycée et l'Université, les élèves des CPGE qui « cubent » peuvent effectuer une ou deux procédures de « VES » (Validation des Etudes Supérieures) en vue de l'obtention d'un ou deux **diplômes** de L3.

▫ A la fin de la **deuxième khâgne**, les élèves de CPGE préparant une procédure de « VES » en vue de l'obtention d'un ou deux diplôme(s) de L3, soutiennent devant un jury un mémoire mettant en relation les connaissances et les compétences acquises lors des trois années de classes préparatoires et les connaissances ou les compétences visées par le ou les diplômes dans lesquels ils sont inscrits. La présence à la soutenance est **indispensable** ; seules les convocations à des épreuves de concours pourront en dispenser le candidat.

N.B. : Il appartient aux élèves de CPGE préparant une procédure de « VES » et désirant poursuivre leur cursus en **Master** à Paris Ouest de se renseigner sur les procédures et le calendrier de candidatures du ou des Master(s) visé(s). Certains Masters sélectifs clôturent leur campagne de candidatures au printemps. Il convient donc souvent de déposer sa candidature avant de connaître ses résultats de L3.

- Quelques exemples de **Masters** de Paris Ouest choisis par les étudiants de la Licence Humanités :

Masters Recherche de Lettres, Histoire, Histoire de l'art et Archéologie, Philosophie, Information et communication, Théâtre, Cinéma.

Masters Professionnels Métiers du Livre, Information-Communication ; Masters professionnels Humanités et industries créatives (4 parcours : Journalisme culturel, Médiation culturelle et interculturelle, Conception et rédaction éditoriales, Communication et promotion des organisations), Humanités et Management (4 parcours : Management de l'innovation et du développement, Digital management, Management et approche des marchés multiculturels, Management des ressources humaines en environnement numérique) ; Dramaturgie et mise en scène, Ecriture de scénario

Master Professionnel Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)

Pour en savoir plus

▪ **Contacts :**

Secrétariat de la Licence Humanités :

Ch. FOUILLAND et M. CAPPELLE (UFR Phillia, Bâtiment L, Bureau L.109, 200 avenue de la République, 92001 Nanterre Cedex 1) chantal.fouilland@u-paris10.fr ; m.cappelle@u-paris10.fr

Enseignante responsable des relations avec les lycées :

V. MERLIER-ESPENEL : merlier@u-paris10.fr

▪ **Site internet dédié à l'inscription des élèves de CPGE :** <http://cpge.u-paris10.fr>

▪ **Site internet de la Licence Humanités :** www.humanites.u-paris10.fr